

A Mesdames et Messieurs les Présidents des groupes politiques
de l'assemblée Régionale du Nord Pas-de-Calais

Objet : projet de SRC-TVB

Session plénière du 5 juin 2014

Demande d'amendements

Saint-Laurent Blangy, le 3 juin 2014

Madame, Monsieur le Président,

Je vous adresse, ci-joint, un document récapitulatif de tous les amendements que les chasseurs du Nord - Pas de Calais vous demandent de déposer et de soutenir lors de la session plénière à venir au sujet du projet de SRCE-TVB.

Nous avons reçu le soutien de 70% des maires du Pas-de-Calais qui ont clairement envoyé un message d'opposition à l'égard de cette rédaction du schéma et qui représentent 600 000 citoyens.

Nos demandes sont à la hauteur de notre très fort mécontentement sur ce projet et sa conduite.

Nous n'avons cessé de les formuler, y compris par écrit, sans jamais obtenir satisfaction.

Le seul paragraphe présentant la chasse et nos structures, et il était déjà totalement insuffisant, a même été supprimé, ce qui n'est pas le cas pour tous les acteurs régionaux car certains se voient offrir des paragraphes entiers.

Vous trouverez également, ci-joint, un courrier adressé à M. Le Préfet suite à la dernière réunion du comité régional SRCE où j'ai à nouveau demandé toutes ces modifications sans aucun résultat et sans aucune réponse sur les conséquences juridiques de ce SRCE pour tous les usagers ce qui ne peut que m'inquiéter encore plus fortement.

Je considère aujourd'hui que **l'avenir de la chasse est directement remis en cause dans notre région, sur le long terme, par ce projet** qui, comme souvent dans le domaine de l'environnement, avance masqué pour offrir aux écologistes les moyens juridiques de remettre en cause notre légitimité.

Les écologistes sont les véritables rédacteurs de ce projet et ils nous poussent dans une position d'opposition radicale alors que nous aurions pu trouver de nombreuses voies de partenariats positifs en faveur de la biodiversité régionale à laquelle nous tenons tout particulièrement.

Notre action reconnue de tous, tant sur la gestion des espèces que sur la préservation des habitats, est indispensable à l'équilibre de cette biodiversité.

Cette situation conduit également aujourd'hui au blocage politique complet des négociations en faveur du renouvellement de notre convention de partenariat avec la région.

Je le regrette fortement mais les chasseurs du Nord - Pas de calais ne peuvent pas se plier à ce type de chantage.

Je vous demande donc, vu la situation actuelle, d'amender systématiquement et intégralement ce projet afin de le rééquilibrer dans le respect, à la fois, du principe constitutionnel du développement durable appliqué aux politiques publiques (article 6 de la charte de l'environnement) mais aussi dans le respect du texte même de l'article L. 371-1 du code de l'environnement qui impose de tenir compte des activités humaines lors de la rédaction de ce schéma régional.

Une délégation de responsables cynégétiques sera présente lors de la session plénière à venir et nous observerons avec la plus grande attention le sort qui sera réservé à la ruralité régionale.

Recevez, Madame, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Président de la FRC NPDC
Président de la FDC du Pas-de-Calais
M. W. SCHRAEN

Le Président



Pièces jointes : document détaillé des amendements demandés et le nouveau courrier du 23 mai 2014 adressé à M. le Préfet de Région

Copie à :

- Monsieur le Président du Conseil Régional,
- Monsieur le Préfet de la Région,
- Responsables et associations cynégétiques,
- Presse cynégétique, presse nationale et régionale.